



Commune de Lovatens

Municipalité

Préavis n° 03-2023

Pose de collecteurs d'eau claire / redimensionnement des conduites d'eau claire et aménagement du tour de la fontaine du chemin de Crasset

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour but de soumettre à l'approbation du Conseil Général la construction d'un sac dépotoir et le redimensionnement de la conduite d'eau claire au chemin de Crasset. Ceci afin de réaliser la mise en conformité selon l'avant-projet PGEE Point 5.1, établi en 2007.

Les mesures d'assainissement des ouvrages communaux entrent dans le cadre de la modernisation des infrastructures d'assainissement.

L'Association Intercommunale du Service Technique Broye Vaudoise (AISTBV) est chargée de l'étude et de la réalisation des nouveaux collecteurs d'eau claire qui font l'objet de ce préavis.

1. Buts du projet

Afin de réaliser le système de cette zone, des collecteurs d'eau claire doivent être construits en remplacement des collecteurs existant, vieux et sous-dimensionnés. Le tronçon des collecteurs projetés se situe avant l'immeuble parcelle n°5 et avant la parcelle n°6 sur le chemin de Crasset. Une bordure en pavé granit sera également posée en retenue des eaux de surface de la route.

2. Descriptif du projet

- La fouille en tranchée aura une profondeur d'environ 1.50 m et d'une longueur de 70 m environ.
- La chambre sac dépotoir avec avaloir aura un diamètre de 800 mm.
- Le collecteur d'eau claire sera composé de tuyaux PP de DN500 mm.
- Une bordure en pavé granit sera posée d'une longueur de 140 m pour retenir et guider l'eau de surface de la route.
- Divers enrobés seront posés en même temps, dont la traversée de route au chemin de la côte, chemin de Crasset 3b et chemin de Crasset 6

3. Planning

La construction des collecteurs d'eau claire communaux est prévue en fonction de l'acceptation du présent préavis par le Conseil Général, du délai de recours et du temps nécessaire aux adjudications. Les travaux débiteront une fois le délai référendaire échu.

4. Devis général des travaux

Le devis général des travaux de génie civil est basé sur une estimation des travaux, soit :

Génie civil	Fr 79'844.00
Aménagement fontaine et diverses réfections	Fr 28'535.00
Pose supplémentaire de bordures au ch.de Crasset	Fr 8'000.00
Divers et imprévu	Fr 6'000.00
Sous-total H.T	Fr 122'379.00
TVA7.7% (arrondi)	Fr 9'424.00
Montant total des travaux TTC	Fr 131'802.00

5. Financement

Le montant de cet investissement sera financé à l'aide d'un emprunt qui sera contracté aux meilleures conditions du marché.

6. Conclusions

Les travaux prévus font partie de la mise aux normes du réseau de canalisations communales et doivent être entrepris. La Municipalité tient à saisir chaque opportunité pour améliorer peu à peu l'état des infrastructures communales.

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil Général de Lovatens,

Vu le préavis municipal N°03-2023

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Où le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet.

Décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de redimensionnement des conduites d'eau claire et aménagement de la fontaine du chemin de Crasset ;
2. D'accorder à cet effet un crédit d'investissement de Fr. 131'802.00 TTC ;
3. De Financer et d'amortir ces travaux par le biais d'un emprunt qui sera contracté aux meilleures conditions du marché.

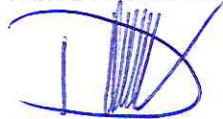
Municipal responsable : Duperrex Nicolas

Adopté par la Municipalité en séance du 12.09.2023

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

David Pichonnat



La Secrétaire

Manuela Pernet

